

Le Centre ouvrira cette année et sera entièrement opérationnel en 1989. Dans un premier temps, il assurera l'encadrement de quatre activités principales : un programme décentralisé de coopération au développement Canada-ASEAN; un programme de développement des ressources humaines et de coopération entre établissements; un programme régional d'appui à la coopération industrielle et un programme régional d'affaires publiques. Le Centre deviendra également un lieu de rencontre pour le Conseil des gens d'affaires Canada-ASEAN.

M. Clark a en outre fait observer que "le Centre Canada-ASEAN permettra d'assurer une présence canadienne plus visible dans cette région et de donner une orientation plus marquée aux diverses initiatives gouvernementales et privées auxquelles collaborent nos gouvernements, nos entreprises et nos établissements respectifs. Il sera en outre l'expression concrète de la volonté du Canada et des Canadiens d'établir des relations durables avec la population de cette région en plein essor. Nous prouverons ainsi, une fois encore, l'intérêt réel que nous lui portons."

M. Clark a également précisé que l'établissement du Centre s'inscrivait dans le cadre de la décentralisation des activités de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), initiative qui répond aux objectifs de la nouvelle charte de l'aide publique au développement (APD) du gouvernement canadien, annoncée en mars dernier par le ministre des Relations extérieures et du Développement international, M^{me} Monique Landry.